

« A l'occasion de la seconde édition du Business and Climate Summit, qui s'est tenue à Londres fin juin, les leaders du monde de l'entreprise ont souhaité montrer le rôle positif qu'ils peuvent jouer dans la lutte contre le changement climatique. Souvent perçus comme responsables d'une grande partie des émissions de GES, ils ont voulu porter un message de mobilisation en soulignant qu'il est possible de conjuguer développement économique, atténuation des émissions et adaptation au changement climatique. Pour l'heure, nombre de sujets devront encore être abordés pour contenir effectivement le réchauffement en deçà des 2 degrés.

C'est l'ambition de la COP22 à Marrakech qui, selon les autorités marocaines, sera celle du passage à l'acte non seulement en matière d'atténuation mais aussi d'adaptation aux effets du changement climatique. Dans cette perspective, et pour contribuer de façon active, concrète, et positive, notre cabinet veille à poursuivre l'information et la préparation des acteurs français - et aussi marocains - qui se mobilisent dans une logique partenariale et d'alliances pour le climat ».

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE
INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
DE RIO+20 ... A LA COP22
AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT
REFERENCES MEDIAS POUR LA
REALISATION DE CETTE INFOLETTRE

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

Depuis le 22 avril 2016, l'Accord de Paris a été ouvert à la signature des Etats lors d'une cérémonie à laquelle le Secrétaire général de l'ONU a invité les dirigeants du monde. L'Accord pourra entrer en vigueur une fois que 55 Etats l'auront ratifié, et que 55% des émissions globales seront représentées par les signataires.

➔ Adopté en décembre 2015 par 195 pays des Nations unies, l'accord de 39 pages vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

[Lien Facebook de la COP22](#) -



[Lien Twitter de la COP22](#)

[Lien Internet de la COP22](#)

- La COP22 fait sa com'. Son comité de pilotage a en effet lancé, ce lundi 1er août, une campagne de communication afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux du changement climatique et les mobiliser à l'approche de l'événement qui se tiendra à Marrakech du 7 au 18 novembre. Sur la page Facebook officielle de la COP22, un court documentaire intitulé "Il suffit d'ouvrir les yeux" vient d'être mis en ligne.

- Le site de la Conférence de Marrakech sur le climat "sera livré dans les délais", rassure Abdeslam Bekrate, chef du pôle Logistique et Sécurité de la COP22. Le wali au ministère marocain de l'Intérieur a révélé jeudi 14 juillet que le projet est en phase finale de viabilisation, annonçant le début dès ce vendredi 15 juillet du montage des structures légères. Abdeslam Bekrate a déclaré que le taux d'avancement de la réalisation du site de la COP22 est à 15%. Le projet, situé à la place Bab Ighli, devrait être achevé d'ici la fin septembre et livré le 15 octobre prochain.

- Une COP africaine. C'est le vœu que Ségolène Royal, la ministre française de l'environnement, de l'énergie et de la mer, et présidente de la COP 21 a émis lors de son passage à Maputo, en Tanzanie. Une déclaration dans la droite ligne du programme du mandat de la ministre qui considère « L'Afrique comme victime du réchauffement climatique, mais aussi l'Afrique comme solution ». Ségolène Royal effectue, actuellement, une tournée qui l'a déjà conduite dans 17 pays africains. L'objectif de ces déplacements est d'encourager à la ratification de l'accord sur le climat et d'accélérer les projets d'énergie verte sur le continent.

- La ville marocaine de Tanger a abrité les 18 et 19 juillet la 2ème Conférence des parties des pays riverains de la Méditerranée sur les changements climatiques, la Med Cop 22. Plus de 1000 représentants des Etats, d'organisations engagées, de villes et régions, entreprises et organisations non gouvernementales étaient attendus à l'ouverture. Medcop a pour objectifs, notamment, de "favoriser le suivi des engagements des organisations étatiques et non étatiques" de la région dans ce domaine, et "préparer une Méditerranée de projets climatiques, permettant la mise en œuvre d'une feuille de route pour l'atténuation et l'adaptation" aux changements climatiques.

- Le Portugais António Guterres, le Slovène Danilo Türk, la Bulgare Irina Bokova et le Serbe Vuk Jeremić font figure de favoris pour remplacer l'actuel secrétaire général des Nations-Unies, qui achèvera son second mandat le 31 décembre. Dans un sondage informel, les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU se sont exprimés sur les douze candidats au poste : ils pouvaient soutenir, s'exprimer contre une candidature ou ne pas donner d'avis. Il ne s'agit que de la première étape de la procédure. Le sondage a eu lieu après plusieurs réunions pendant lesquelles les douze candidats, nommés par leur gouvernement, se sont présentés aux membres du Conseil et ont répondu à leurs questions. C'est la première fois qu'il y a un réel effort de transparence de la part des Nations-Unies, concernant l'élection du secrétaire général.

- La France a présenté le 20 juillet son premier rapport de mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030, fixés par l'ONU en septembre 2015. Ces 17 ODD, détaillés en 169 cibles, prennent la relève des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en 2000 pour l'échéance de 2015. La ministre de l'Environnement Ségolène Royal a remis la première feuille de route nationale des ODD, à l'occasion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé au siège de l'ONU à New York. L'accès à l'eau et l'assainissement, le recours aux énergies renouvelables, la protection de la faune et de la flore, la lutte contre le changement climatique, la consommation et production responsables ..., toutes ces thématiques environnementales bénéficient d'objectifs à l'horizon 2030.

- Le 12 juillet 2016, le président de la République du Cameroun, Paul Biya, a promulgué la Loi n° 2016/008 l'autorisant à ratifier l'Accord de Paris sur les changements climatiques, adopté le 12 décembre 2015 et signé à New York le 22 avril 2016.

- La pollution de l'air, qui provoque des ravages en Chine, suscite de plus en plus la colère de la population. Des dizaines de milliers de Chinois défilent chaque année pour manifester leur opposition à des projets potentiellement polluants. Pour Chloé Froissart, directrice du Centre franco-chinois de l'Université Tsinghua (Pékin) et chercheuse rattachée au Centre d'études français sur la Chine contemporaine, cela traduit une évolution de la mobilisation de la société civile. Une mobilisation qui porte davantage sur l'intérêt général que sur l'intérêt individuel avec l'émergence de la notion de "bien commun".

UNION EUROPEENNE ET CLIMAT

De leur côté, les dirigeants de l'Union Européenne tentent d'accélérer le mouvement en faveur des politiques Climat :

- La Commission européenne a présenté mercredi 20 juillet son nouveau paquet législatif sur la décarbonation de l'économie. Le partage de l'effort entre chacun des États membres pour les secteurs non couverts par le marché carbone européen en est un des piliers. Il doit permettre d'atteindre les objectifs climatiques fixés par l'UE notamment dans le cadre de l'Accord de Paris. Pour certaines ONG, cependant, la proposition de la Commission est "incohérente avec les résultats de la COP21". Explications.

- Objectifs souvent audacieux. Mais rarement atteints. Telle pourrait être résumée l'évaluation de la politique environnementale française publiée, le lundi 11 juillet 2016, par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Un mauvais bulletin de note qu'a finalement refusé de recevoir Ségolène Royal qui a finalement délégué Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire générale au développement durable.

- Le directeur du WWF Pascal Canfin, l'économiste Alain Grandjean et le président d'Engie Gérard Mestrallet ont remis lundi 11 juillet leur rapport sur la mise en place d'un prix carbone en ligne avec l'Accord de Paris à la ministre de l'Environnement, Ségolène Royal. Ils y détaillent leur proposition de corridor du prix carbone au sein de l'Union européenne et étudient la forme que pourrait prendre l'instauration d'un prix plancher pour le secteur électrique en France.

- Après le rapport du Conseil national de la transition écologique sur la démocratisation du dialogue environnemental, remis le 3 juin 2015 par le sénateur Alain Richard, et le travail participatif des parties prenantes, Ségolène Royal a présenté le 3 août 2016 en Conseil des ministres l'ordonnance portant la réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public. Celle-ci crée un nouveau droit de pétition pour l'organisation d'un débat.

- La ville de Paris a réduit de 9,2% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2004 et 2014 selon le bilan publié le 13 juillet. Insuffisant pour atteindre l'objectif de réduction de 25% en 2020, fixé en décembre 2012 par son plan Climat Energie. Paris va devoir faire mieux. Selon le nouveau bilan quinquennal, utilisant la méthode de calcul définie par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Paris a émis 25,6 millions de tonnes équivalent CO2 fin 2014. Fait notable: plus d'un 1/3 des émissions parisiennes proviennent du transport aérien de personnes et de marchandises.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adoptée au début de l'été par le Parlement français, la loi sur la transition énergétique a été officiellement promulguée au Journal officiel le 18 août dernier. Les décrets d'application du texte sont régulièrement publiés pour assurer sa mise en œuvre effective.

- Présentée en juillet 2014 après plusieurs mois de débat national et adoptée un an après, la loi de transition énergétique est un texte majeur du quinquennat de François Hollande. "Cette loi faisait partie des promesses électorales (pour) nous mettre en conformité avec nos responsabilités par rapport aux générations futures, relancer la croissance et porter un message universel afin d'être source d'inspiration pour d'autres lors de la COP 21", a déclaré le Président de la République à l'occasion de la cérémonie des un an de la loi organisé vendredi 22 juillet à l'Elysée. Pour lui, il ne fait aucun doute que ce texte a contribué à la réussite de la COP à Paris en décembre 2015.

[Télécharger le dossier sur l'application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte](#)

[Télécharger la présentation de l'exposition La transition énergétique en actions](#)

- La ministre de l'environnement, Ségolène Royal, et Bruno Léchevin ont signé, ce vendredi, le contrat d'objectifs et de performance de l'Ademe (COP 2016-2019). Trois ans après sa prise de fonction, le président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) signe enfin avec l'Etat un contrat d'objectifs et de performance (COP) : «Nous n'avions plus de COP depuis décembre 2012, rappelle Bruno Léchevin. En même temps, nous voulions qu'il intègre les principes de la loi sur la transition énergétique.»

- Le Gouvernement a mis en consultation, le 1er juillet dernier, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Il s'agit d'un document référent destiné à encadrer la production et la consommation d'énergie sur la période 2016-2023. Cette feuille de route doit servir de boussole afin que soient respectés les objectifs fixés par loi de transition énergétique, en particulier la réduction de la part du nucléaire de 75 % à 50 % d'ici 2025.

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- Les températures, la montée des eaux et les émissions de gaz à effet de serre ont atteint des niveaux record l'an dernier, faisant de 2015 la pire année de l'histoire moderne pour une série d'indicateurs clés sur le climat, révèle mardi 2 août 2016 un rapport international de référence.

- Selon l'Organisation météorologique mondiale, le phénomène climatique « El Nino » toucherait à sa fin mais pourrait bientôt être relayé par le phénomène inverse appelé « La Nina ». Les sécheresses dont ont souffert depuis deux ans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale ont aggravé la malnutrition et les risques de maladies selon des ONG. De son côté, la FAO indique que les paysans de plusieurs pays africains n'ont plus de semences pour mettre en place les cultures qui seront récoltées en 2017 et lance un appel aux dons.

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Une manifestation consacrée à la COP 22, prévue en novembre à Marrakech, sera organisée prochainement à Paris sous le thème «Cap sur la COP22 », apprend-on lundi 8 août 2016 auprès des organisateurs. Initiée par la mairie de Paris, cette manifestation qui s'inscrit dans le prolongement de l'événement «Paris Plages» qui se poursuivra jusqu'au 4 septembre, vise à contribuer à la mobilisation citoyenne pour que l'ensemble des pays signataires de l'Accord de Paris agissent concrètement contre le dérèglement climatique, en donnant toute sa place à la jeunesse dans cette mobilisation.

- La maire de Paris Anne Hidalgo a été élue ce 8 août 2016 à Rio présidente du Cities 40 (C40), le plus grand réseau de villes mondiales, dont l'objectif est de lutter contre le dérèglement climatique, a annoncé la mairie de Paris.

- Ce 27 juillet 2016, la Commission des droits de l'homme des Philippines a porté plainte contre 47 entreprises pour leur contribution au dérèglement climatique. Parmi elles, des groupes français comme Total et Lafarge sont visées aux côtés d'autres grandes multinationales comme Chevron, ExxonMobil, BP, Royal Dutch Shell ou encore Glencore.

- Selon l'étude "Publicité et Environnement", publiée par l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) et l'Ademe, 93% des publicités sur les plus de 23.000 étudiées en 2015 seraient conformes aux recommandations déontologiques de l'ARPP en matière de développement durable. Ce taux de conformité est jugé stable par rapport à celui du bilan précédent, en 2013. Ce rapport est le huitième du genre et s'inscrit dans le cadre de la charte d'engagements et d'objectifs pour une publicité éco-responsable signée en 2008 par les représentants des professions publicitaires.

- Les Députés ont adopté le 12 juillet en nouvelle lecture le projet de loi de modernisation de la justice du 21e siècle après l'échec de la commission mixte paritaire réunie le 22 juin. Les dispositions relatives à l'action de groupe environnementale, contenues dans ce texte, sont quasi-définitives. L'Assemblée nationale aura en effet le dernier mot après l'ultime lecture du Sénat. Le dispositif adopté vise à réparer les préjudices subis par plusieurs personnes du fait d'un dommage causé à l'environnement par une même personne.

- L'Asset Owners Disclosure Project, ONG spécialiste de la notation des acteurs financiers sur le climat, vient de publier un rapport qui analyse la façon dont les 116 premiers assureurs mondiaux gèrent les risques liés au changement climatique. Il lance l'alerte sur le trop faible nombre d'assureurs mobilisés alors qu'ils sont concernés au premier chef. Les assureurs français tirent plutôt leur épingle du jeu dans un tableau globalement préoccupant.

- Depuis la COP21, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de l'accord sur le climat. Mais quels sont les outils à leur disposition ? Parmi les démarches privilégiées, deux instruments émergent : l'économie circulaire et le processus de certification. Illustration avec le groupe L'Oréal et le manufacturier Continental.

- Les associations de protection de l'environnement doivent trouver les moyens de surmonter la double crise qui les bouscule. Baisse des subventions et éviction des instances représentatives remettent en cause leur modèle. C'est une double crise, économique et politique, à laquelle sont confrontées les associations de protection de l'environnement. Il n'est dès lors pas étonnant que France Nature Environnement (FNE) ait consacré l'un des ateliers de sa première université d'été les 8 et 9 juillet à la résilience de ces associations.

Du Sommet de la Terre à Rio en 92... au Pavillon France Rio+20 en 2012

De la COP21... à la COP22

Cliquez [ici](#) pour lire la suite

Déjà présente à Rio en 1992 avec une délégation de chefs d'entreprises français pionniers du développement durable au moment du 1^{er} Sommet de la Terre, Sylvianne Villaudière a fondé en 2000 le cabinet Alliantis dont la vocation est de « tisser des alliances » et d'accompagner les décideurs en matière de stratégie de communication partenariale et RSE.

Fortement mobilisée à l'occasion des deux grands événements mondiaux du développement durable : Rio+20 et la COP21 à Paris... Sylvianne Villaudière est à présent chargée de la Coordination Maroc-France Entreprises COP22, présidée par Brice Lalonde.

Pour en savoir plus :

[*Solutions COP21 – Vidéo Bilan du dispositif 2014 - 2015*](#)

[*Lien vers le site Solutions COP21 et le Hub des Solutions Climat*](#)

Réunion Plénière de la Coordination Maroc-France « Entreprises COP22 » (le 13 juillet 2016 – Hôtel de l'Industrie à Paris)

Ce 13 juillet 2016, la Coordination Maroc-France « Entreprises COP22 », présidée par **Brice Lalonde**, ancien Ministre, conseiller du Global Compact, a rassemblé une centaine d'acteurs des réseaux d'entreprises français et marocains, afin de poursuivre leurs échanges sur la préparation de la COP22. L'objectif : partager les informations disponibles pour développer des coopérations France-Maroc-Afrique et faciliter les contributions climat des entreprises.

Cette coordination animée par **Sylvianne Villaudière** est assurée en partenariat avec la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale (SEIN) présidée par **Olivier Mousson** qui apporte tout son soutien et accueille gracieusement les participants à l'Hôtel de l'Industrie.

Un point inédit sur l'avancement de la préparation de la COP22, et sur les modalités d'accueil des entreprises a été effectué le 13 juillet par les représentants officiels qui ont ensuite répondu aux nombreuses questions des participants :



- M. **Abdeladim Lhafi**, Commissaire de la COP22
- le **Wali (Préfet) Abdeslam Bekrate**, chef du pôle logistique et sécurité de la COP22
- M. **Saïd Mouline**, chef du pôle partenariat public/privé de la COP22
- Mme **Sophie Vieillefont**, chargée des relations diplomatiques avec le Maroc – Ministère français
- SE. **Chakib Benmoussa**, Ambassadeur du Royaume du Maroc en France



Voir le blog : www.entreprisescop22.wordpress.com

Retrouvez le [compte-rendu de cette réunion plénière](#)

Vous pouvez également retrouver ici des éléments sur les événements et actions évoqués lors de cette plénière que les participants ont demandé de partager :

[le livret de la CGEM pour la COP22](#) ; [le Save the date du Climate Finance Day](#) ; [les actions COP22 de Bon pour le Climat](#) ; [la présentation de Solutions Jeunesse COP22](#) ; [présentation de Brand Your Morocco and Your Engagement-Actions COP22](#)

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- Du 5 au 15 août 2016, le Camp Climat – *Espère 2016* porté par les Amis de la Terre France, Action Non-Violente COP21 et Alternatiba. Dix jours de formations, d'échanges et de rencontres : l'occasion de se former, de partager expériences et savoir-faire pour renforcer nos liens et nos luttes.
- Du 28 août au 2 septembre 2016, Semaine mondiale de l'eau (World Water Week) (Stockholm – Suède)
- Le 1er septembre 2016, Colloque « le rôle des Points de contact nationaux de l'OCDE dans la COP21 et la COP22 » organisé par l'Agence marocaine de développement de l'investissement - AMDI (Rabat)
- Du 5 au 7 septembre 2016, 9e Forum Mondial Convergences « Zéro exclusion, zéro carbone, zéro pauvreté... »
- Les 9 et 10 septembre 2016, conférence sur l'agenda de l'action pré 2020 et le renforcement de capacités (Rabat – Maroc)
- Du 14 au 20 septembre 2016, Conférence sur les Etats et territoires vulnérables, session spéciale sur l'économie bleue aux Seychelles
- Le 19 septembre 2016, Forum Déchets/Economie circulaire, organisé par la CGEM et le COVAD (Skhirat- Maroc)
- Les 22 et 23 septembre 2016, Rencontres Africa 2016 (Paris)
- Le 25 septembre 2016, Journée nationale de la qualité de l'air - Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
- Du 25 au 27 septembre 2016, FIDIC International Infrastructure Conference (Marrakech - Maroc)
- Du 26 au 28 septembre 2016, « Climate Chance » : Sommet mondial sur le climat des acteurs non étatiques. Une initiative de « Nantes Métropole » produite par « La Cité Nantes Events Center/Centre des Congrès)

- Du 5 au 8 octobre 2016, salon POLLUTEC MAROC à Casablanca
- Du 20 octobre au 5 novembre 2016, « Train du Climat » organisé par l'ONCF (Départ de Rabat Gdal ; Arrivée à Marrakech – Maroc)
- Le 1er novembre 2016, Dernier délai pour les Parties qui n'auront pas encore rendu leur contribution climatique à la CCNUCC
- Le 4 novembre 2016, conférence « Climate Finance Day-2016 » organisée par la Casablanca Finance City (CFC) et le 5 novembre 2016, Climate Finance Forum (Casablanca – Maroc)
- Les 5 et 6 novembre 2016, 12th Conference of Youth (COY22) (Marrakech - Maroc)
- **Du 7 au 18 novembre 2016, COP22 à Marrakech (Maroc)**
- Le 13 novembre 2016, Réunion parlementaire à Marrakech organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement du Maroc à l'occasion de la COP22
- Les 14 et 15 novembre 2016, Caring for Climate Business Forum à l'initiative du Global Compact et de l'UNEP (Marrakech – Maroc)
- Du 29 novembre au 2 décembre 2016, Pollutec 2016 Euro Expo Lyon – France
- Début 2017, 4^{ème} Conférence environnementale (Paris – France)

REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE CETTE INFOLETTRE

www.lemonde.fr; www.enerzine.com; www.francesoir.fr; www.agencececofin.com; www.journaldelenvironnement.net; www.lefigaro.fr; www.loractu.fr; www.heloim.sinclair.over-blog.com; www.francetvinfo.fr; www.aujourd'hui.ma; www.euractiv.fr; www.novethic.fr

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Alliantis a été co-fondateur avec Hopscotch de Solutions COP21, organisé à l'initiative du Comité 21 avec les membres et réseaux du Club France Développement durable.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis
25 boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tel : 01 44 56 09 56
www.alliantis.fr

